



Extract of Ville De Port Saint Louis du Rhône

<http://www.portsaintlouis.fr/martine-vassal-a-psl>

Martine Vassal à PSL

- Archives - Mandat 2014-2020 - Actualités - Année 2017 - Avril -



Publication date: vendredi 28 avril 2017

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

Mme la présidente du Conseil départemental des Bouches du Rhône est venue découvrir notre ville et ses activités tournées vers la mer ce jeudi 27 Avril. Accompagnée de Mr Bruno Genzana vice président du Conseil départemental en charge de l'environnement et de Mr Patrick Boré, vice président du conseil départemental en charge des questions environnementales, mais également vice président de la métropole Aix-Marseille Provence, délégué aux ports et maire de La Ciotat, Mme Martine Vassal a pris le temps de découvrir dans un premier temps la conchyliculture au travers de la culture de l'huître Camarguaise dans le mas conchylicole d'Amar Bendjema. Là elle s'est fait expliquer la croissance des huîtres depuis les naissains, le collage sur corde, la récolte, le détroquage... et les questions et problèmes liés à ces activités. Terminant sur une dégustation, elle a particulièrement apprécié « La Camarguaise » dont elle va louer les mérites, espérant au passage qu'on dise bientôt que la Gilardo est l'imitation de la Camarguaise. "Cette huître a toutes les caractéristiques qu'on a dans le département, la force, la vigueur, la volonté, la détermination..." a-t-elle ajouté dans un sourire. « La Camarguaise plaît beaucoup aux amateurs et est appelée à un développement important sur le territoire. »

Des aides étaient apportées à la pêche par le CD, aides qui ont été progressivement réduites jusqu'à zéro. Aujourd'hui, le cadre de la loi NOTRE nous interdit les aides directes à ce secteur d'activité des métiers de la pêche. Cette loi NOTRE permet par contre d'établir une convention entre le département et la région comme cela a déjà été fait pour l'agriculture. Ceci permettra de réactiver certains dispositifs qui permettront d'aider les professionnels pour financer du matériel ou des bâtiments.

Ces aides permettront d'affirmer sur le Mazet une activité conchylicole qui soit aussi peut être une base touristique pour faire ici la fête de l'huître camarguaise comme on fête l'oursin ailleurs.

Le deuxième volet de la visite de la présidente du conseil départemental était lié au développement de la presqu'île du Mazet, cadre du Pole Nautisme Mer & Développement Port Saint Louis Provence. C'est en effet dans le cadre du schéma d'attractivité économique et touristique que Martine Vassal est venue évoquer les projets de la SPL, les replaçant dans un contexte de développement cohérent de l'ensemble du littoral depuis Port Saint Louis jusqu'à La Ciotat et Cassis. La présidente s'est ainsi montrée particulièrement intéressée par les projets Saint Louisiens autour des 300 hectares de foncier de la zone du Mazet dans la perspective du développement des métiers du tourisme, une filière qui dans la région est largement génératrice d'emplois, grâce à la façade maritime gigantesque du département. En outre, Port Saint Louis est idéalement placée, à l'intersection du Rhône et de la mer qui lui permet également d'envisager tout un développement du tourisme tant sur la Méditerranée que sur le fleuve. Le conseil départemental travaille main dans la main avec la compagnie nationale du Rhône à ce projet de tourisme fluvial. La ville dispose avec la métropole de 70% des réserves foncières de la presqu'île du Mazet. Une partie appartient encore au Grand port maritime de Marseille. Martial Alvarez, maire de la ville est élu en tant que membre représentant la métropole au sein du conseil de surveillance du grand port. Ce devrait lui permettre d'expliquer de façon didactique au grand port que Ville, Métropole, département, région et GPMM ont tous les mêmes intérêts de développement économique et foncier. Le GPMM historiquement propriétaire de nombreuses réserves foncières sur le Mazet en raison d'une activité de transports de marchandises intense devrait accepter qu'à partir du moment où cette activité n'existe plus, il pourrait être intéressant pour le renouveau de la zone que ces espaces soient rétrocédés à la métropole afin d'y dérouler de nouveaux projets. « Si nous voulons que notre schéma de développement d'attractivité économique soit réussi, il faudra des transports à la hauteur du 21e siècle et des réserves foncières en conséquence. » a ajouté Mme Vassal. Le but est de pouvoir coordonner une activité logique à l'échelle du département.

La présidente a terminé sa visite en soulignant son soutien aux projets locaux de développement et félicitant le maire pour l'ensemble de sa démarche.

Retrouvez la conférence de presse sur